

***Un commentaire sur une prétendue  
suprématie masculine écrasante  
chez les enseignants bas-canadiens  
du premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle***

Andrée Dufour

**« *La question sociale au Québec, 1880-1930 :  
la condition féminine et le mouvement  
des femmes dans l'historiographie* »**

Fernand Ouellet

Volume XXI - n<sup>o</sup> 42, novembre 1988, pp. 319-345

Rappelons d'abord brièvement que Fernand Ouellet voulait essentiellement montrer dans son article que l'exploitation des femmes par les hommes, évoquée dans l'historiographie de la condition féminine, fut davantage le fait des femmes elles-mêmes, des religieuses en particulier, et cela, à différents niveaux de la vie rurale, mais surtout urbaine.

Ainsi, il soutient notamment que ce fut la cléricatisation progressive de l'enseignement primaire, de 1850 à 1930, cléricatisation due principalement à la présence croissante des religieuses et non pas à la situation privilégiée faite aux institutrices, qui contribua à la marginalisation des institutrices montréalaises<sup>1</sup>. Il y aurait lieu de revenir sur cette démonstration qui nous apparaît à tout le moins rapide. Pour l'instant, nous avons préféré mettre l'accent sur un point bien précis de l'article : les données qu'apporte l'auteur pour illustrer toute l'ampleur de la cléricatisation et de la féminisation de la profession enseignante. De la sorte, nous voudrions souligner la difficulté que peut poser une utilisation forcée des sources.

---

1. Cette marginalisation était soutenue par M. Danylewycz, « Sexes et classes sociales dans l'enseignement : le cas de Montréal à la fin du 19<sup>e</sup> siècle » dans N. Fahmy-Eid et M. Dumont, dir., *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, pp. 93-118.

Selon F. Ouellet, 97,9 p. 100 des 1 062 enseignants « en exercice » en 1832 étaient laïques (pp. 328-329). Vu la faiblesse de l'Église à cette époque, cette suprématie laïque n'étonne guère. Ce qui fait problème, c'est lorsqu'il avance que 96 p. 100 de ces enseignants étaient de sexe masculin alors qu'une nette prédominance féminine se dégageait déjà en 1853<sup>2</sup>. D'après plusieurs auteurs, il y a eu, effectivement, féminisation de la profession enseignante à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. André Labarrère-Paulé laissait même entendre que cette féminisation — catastrophique selon lui — avait pu se produire avant : « La féminisation de l'enseignement, nettement affirmée depuis 1846...<sup>4</sup> » ; « Les instituteurs semblent presque aussi nombreux que les institutrices en 1836<sup>5</sup>. » La suprématie masculine chez les enseignants, en 1832, que soutient Ouellet, va à l'encontre de l'historiographie. Pour notre part, nous croyons qu'il s'est produit dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle une accentuation d'une féminisation déjà accomplie dans la première moitié, et peut-être bien avant. On peut même émettre l'hypothèse de la féminité de la profession enseignante depuis les débuts de la colonie. Il nous est donc apparu pertinent de vérifier les sources utilisées par F. Ouellet.

La principale source consiste en un « Relevé des collèges et maisons d'éducation dans le Bas-Canada » adressé au Vicomte Goderich, secrétaire d'État aux Colonies, par Lord Aylmer, en 1832<sup>6</sup>. Dans ce relevé apparaît la liste des 1 060 écoles (« Sociétés et institutions privées », « Écoles primaires dans les campagnes » et « Écoles sous la direction du Collège Royal ») subventionnées par le gouvernement, leur emplacement ainsi que les noms des enseignants.

On doit souligner par ailleurs que les écoles privées non subventionnées par le gouvernement, dont le nombre est relativement important<sup>7</sup>, ne font pas partie de ce relevé. Toutefois, le nombre d'écoles présentes semble suffisant

2. Les institutrices constituaient 62,5 p. 100 des enseignants laïques, d'après le tableau 3, p. 329. Les femmes constituaient 63,5 p. 100 de tous les enseignants, laïques et religieux, en 1853, d'après A. Labarrère-Paulé, « L'instituteur laïque canadien-français au 19<sup>e</sup> siècle » dans M. Lajeunesse, dir., *L'éducation au Québec (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles)*, Montréal, Boréal Express, p. 65.

3. A. Labarrère-Paulé, *op. cit.*, et *Les instituteurs laïques au Canada-français, 1836-1900*, Québec, PUL, 1965, pp. 215, 267 et 299; A. Prentice, « The feminization of teaching » dans S. Mann-Trofimenkoff et A. Prentice, éd., *The Neglected Majority: Essays in Canadian Women's History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1981, pp. 49-83; M. Danylewycz, B. Light et A. Prentice, « The Evolution of the Sexual Division of Labour in Teaching: A Nineteenth-Century Ontario and Quebec Case Study » dans *Histoire sociale — Social History*, Vol. XVI, n<sup>o</sup> 31, mai 1983, pp. 81-109.

4. A. Labarrère-Paulé, « L'instituteur... », p. 65.

5. A. Labarrère-Paulé, *Les instituteurs...*, p. 93.

6. *Rapport sur les archives canadiennes*, 1900, pp. 1-20.

7. L.-P. Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec, 1608-1840*, t. 1, Montréal, HRW, 1971, p. 371. Voir aussi A. Dufour, « Diversité institutionnelle et fréquentation scolaire dans l'île de Montréal en 1825 et en 1835 » dans *RHAF*, vol. 41, n<sup>o</sup> 4, printemps 1988, pp. 507-535.

pour estimer la tendance en matière de féminité ou de masculinité du corps enseignant. Mais la liste des maîtres, telle que dressée, ne permet aucunement d'obtenir une répartition selon le sexe un tant soit peu précise. Ainsi, pour les 1 041 maîtres des 970 écoles primaires de campagne, de loin les plus nombreuses, il n'y a que 72 cas où grâce à la mention du prénom, du statut (veuve), d'une abréviation (Frs, Ve, Thos, Robt, Rich'd, Hy, Ls) ou même d'initiales (F.X., J.B.) l'on peut conclure avec certitude ou quasi-certitude au sexe de l'enseignant. En revanche, nous ne pouvons, à notre avis, rien déduire d'un M., d'un V. ou même d'un J.L. Ce n'est pas parce qu'il y a davantage de prénoms féminins (11) que de prénoms masculins (6) dans ce relevé que l'on doit penser que la seule mention de l'initiale indique que l'enseignant était un homme.

La correspondance adressée aux autorités bas-canadiennes<sup>8</sup> nous a, en effet, permis de constater que :

M. Guyon (Saint-Jacques de l'Assomption)	= Marie Guyon <sup>9</sup>
V. Routhier (Soulanges)	= Veuve Routhier <sup>10</sup>
H.M. Townsend (Saint-Armand)	= Harriet M. Townsend <sup>11</sup>
M. et V. Pellerin (Saint-Jean-Port-Joli)	= Marianne et Vénérande Pellerin <sup>12</sup>

L'on ne peut donc conclure à partir du relevé utilisé par F. Ouellet et, surtout, d'indices aussi minces que des initiales à une suprématie masculine écrasante du corps enseignant bas-canadien dans le premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Cette suprématie reste à démontrer. Qui plus est, la façon de procéder de l'auteur sème le doute sur les méthodes d'un historien pourtant si heureusement innovateur en tant de domaines.

On peut aussi regretter, chez ce dernier, l'emploi répété des qualificatifs « mâles » et « femelles » pour indiquer l'appartenance de sexe des enseignants. Les termes maîtres et maîtresses, courants à l'époque, auraient mieux convenu que ces épithètes inappropriées qui ont, de plus, une connotation péjorative. On comprend d'autant moins que l'expression « instituteurs » apparaît dans le relevé de 1832.

8. Correspondance principalement reprise dans le Fonds RGR A1, conservé aux Archives nationales du Canada à Ottawa et dans les *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (JCABC)*.

9. ANC, Fonds RG4 A1, vol. 344, lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1830.

10. ANC, Fonds RG4 A1, lettre du 13 août 1829.

11. Index des 40<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> volumes des *JACBC* (1831-1832).

12. ANC, Fonds RG4 A1, vol. 284, lettre du 17 avril 1829.

13. F. Ouellet fait aussi appel à des listes de maîtres d'école établies par l'historien L.-P. Audet. Ici encore, son utilisation de ces listes, lesquelles ne reprennent que les seuls maîtres des écoles du Collège Royal, prête à contestation.